

ÉPREUVE ÉCRITE

Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

EXAMEN DE FIN D'ÉTUDES SECONDAIRES TECHNIQUES 2014

Division des Professions de Santé et des Professions sociales
Section de la formation de l'éducateur

BRANCHE : Législation
et Déontologie

DATE : 04/06/2014

DURÉE : 2 heures

1. Décrivez les points ayant trait à la famille dans la Convention des droits de l'Enfant des Nations-Unies. (4 points)
2. Définissez la notion de partenariat et de mariage. (6 points)
3. Expliquez le régime matrimonial de la communauté légale. (3 points)
4. Indiquez les droits des époux. (4 points)
5. Enumérez les mentions figurant sur l'acte de naissance. (6 points)
6. Précisez le but des prestations familiales. (2 points)
7. Décrivez le double but de l'autorité parentale. (8 points)
8. Énoncez les différents cas de figure pouvant mettre fin au contrat d'apprentissage. (6 points)
9. Enumérez les deux systèmes possibles pour déterminer quand un enfant a le discernement nécessaire. (5 points)
10. Expliquez la différence entre le signalement et la plainte. (2 points)
11. Les Fadedp répondent à des demandes particulières. Indiquez celles-ci et illustrez par un exemple. (6 points)
12. Dans le cadre des mesures qui peuvent être prises à l'égard des mineurs ayant enfreint à la loi pénale, la réadaptation et la réinsertion passent entre autres par des congés de courte et de longue durée. Expliquez les modalités régissant ces deux types de congés. (8 points)

